

AVRIL 2019

Les préparatifs de l'assemblée générale mobilisent le bureau et le conseil d'administration, l'actualité n'en reste pas moins riche du côté de nos commissions et du ministère des Sports. Bonne lecture et à très bientôt pour le Congrès national FFS, à la Ciotat.

Delphine Chapon
Secrétaire Générale Adjointe
Mise en page et synthèse

Comité de relecture Nathalie Loza, Rémy Limagne.

▼ Congrès national FFS

Le congrès national FFS 2019 a lieu du 7 au 10 juin 2019 à La Ciotat.

Retrouvez toutes les infos et modalités d'inscription sur le site www.congresffs2019.fr

INFOS CAMPING

Le site propose désormais un service de covoiturage propre au congrès pour faciliter les déplacements vers La Ciotat, les topos des cavités, canyons et randos vertige sont également en ligne.

A bientôt à La Ciotat !



▼ JNSC d'été 2019

Les 29 et 30 juin 2019 se dérouleront les JNSC d'été.

La page dédiée sur le site fédéral : <https://jnscc.ffspeleo.fr/> est à jour.

Inscrivez votre ou vos manifestation(s) :

Connectez-vous sur <https://openagenda.com/jnsc> et inscrivez directement votre/vos manifestation(s). La diffusion s'effectue automatiquement sur le site des [JNSC](#)

Vous pouvez également télécharger des documents, dont le dossier de presse de la FFS.

Une bibliothèque de photographies libres de droit et un modèle de communiqué pour vos correspondants de presse locaux, vous permettront d'annoncer votre/vos manifestation(s) à la presse papier, radio et TV.

Comme en 2018, nous avons demandé au CNOSF une dérogation de date et avons obtenu le label « Sentez-vous sport » pour nos JNSC d'automne, les liens vers les outils de communication vous seront transmis prochainement.



✔ Bienvenue à notre nouveau directeur administratif

Nous accueillons Yannick Decker, nouvellement recruté au poste de directeur administratif. Nous lui souhaitons épanouissement dans ses missions pour lui ainsi que pour la Fédération.

✔ Expéditions Internationales

La CREI vous informe que vous pouvez déposer vos dossiers de candidature pour l'expédition nationale 2020 de la FFS. La date de clôture des candidatures est désormais fixée à fin juin de l'année précédant l'expédition, soit le **30 juin 2019** pour 2020.

Une aide de 3000 € est accordée par la FFS aux projets ayant obtenu le label « Expédition nationale ». Vous pouvez consulter les critères d'attribution de ce statut sur le site de la CREI : <https://crei.ffspeleo.fr/Infos/ExpeNationale.html>

Diverses autres aides peuvent également être obtenues par le biais des sponsors de la FFS, dans la limite de ce qu'elle reçoit pour les expéditions nationales.

✔ Appel à candidature

Suite à la démission du président de la commission Jeunes, la présidente adjointe est devenue présidente.

Le conseil d'administration procédera à l'élection du président adjoint de cette commission lors de sa réunion du lundi 10 juin 2019.

Les candidatures doivent parvenir au siège de la Fédération, 28, rue Delandine – 69002 Lyon avant le 2 juin 2019 à minuit, par tout moyen permettant un contrôle précis et rigoureux (remise en main propre contre récépissé, envoi en pli recommandé avec accusé de réception, par courriel : secretariat@ffspeleo.fr (avec la signature du candidat).

✔ Vote et décision du conseil d'administration

A la question, le conseil d'administration souhaite-t-il engager un recours gracieux auprès du Ministère de la Transition écologique et solidaire suite à l'Arrêté ministériel du 22 février 2019 autorisant les travaux de comblement des carrières Arnaudet à Meudon (92) ?

Les résultats du vote électronique ont été :

Oui : 91,67 %

Abstention : 8,33 %

14 électeurs - 12 exprimés

Conformément au vote, le recours a été engagé par l'intermédiaire du Conseil habituel de la Fédération.

✔ Signature de deux conventions cadre de partenariat

Avec la SFPEM (*Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères*) et la FCEN (*Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels*) établie dans le cadre du Plan national d'Actions 2016-2025 en faveur des chauves-souris.



Avec la FCEN établie plus largement en faveur du patrimoine naturel lié au milieu souterrain. Ces conventions ont pour objet de développer des actions communes au niveau national mais également d'inciter à la coopération entre nos réseaux respectifs au niveau régional et/ou départemental pour la mise en œuvre d'actions d'inventaires, de gestion partagée, de conservation et de sensibilisation.

Le pôle Patrimoine, Sciences et Environnement et la commission Environnement se tiennent disponibles pour vous accompagner dans vos démarches de mise en place de partenariat.

Conventions téléchargeables [ici](#).

✔ Stage CoJ

La Commission Jeunes organise son deuxième rassemblement CoJ Canyon. Celui-ci se déroulera au Camping «les Gorges du Chassezac», à Pied- de-Borne en Lozère (48), du 29 mai (au soir) au 2 juin 2019 (week-end de l'Ascension).

L'objectif de ce week-end est de faire se rencontrer les jeunes, découvrir et/ou pratiquer le canyon, le tout dans la bonne humeur !

Le week-end est ouvert à toute personne fédérée âgée d'au minimum 16 ans et sachant nager, même si les jeunes (-26 ans) restent prioritaires sur les inscriptions.

Faites tourner à vos jeunes !

Pour s'inscrire c'est ici : <https://goo.gl/forms/IDw3DpJEDV2wnv0z2>

✔ Communiqué de presse national du 8 avril 2019 : Conseillers Techniques Sportifs

La FFS a signé le communiqué de presse suivant avec 24 fédérations non olympiques, afin de défendre le maintien de la mise à disposition des conseillers techniques sportifs au sein des fédérations.

« 25 fédérations non olympiques, uni-sport, affinitaires, multisports, scolaires et universitaires ont pris connaissance ce lundi 8 avril 2019 par voie de presse de l'existence d'une « note blanche » sur le transfert progressif des conseillers techniques sportifs (CTS) placés auprès des fédérations. Autrement dit, 50% des CTS seraient détachés sur la base du volontariat à l'horizon 2025, puis « détachement d'office pour les effectifs résiduels ».

Comme un certain nombre d'entre nous l'a déjà exprimé à la Ministre des sports Roxana Maracineanu, nous réaffirmons notre soutien plein et entier à ces cadres de la fonction publique, dont le statut et la fonction sont aujourd'hui de plus en plus menacés.

Si le mode de gestion est à revoir pour une meilleure coopération entre le ministère des Sports, les fédérations sportives et les CTS, nous confirmons ici le rôle indispensable que jouent ces derniers auprès de nos fédérations non olympiques.

La formation, les innovations sportives, l'accompagnement de commissions d'activités, le maillage territorial, le haut-niveau, le conseil et l'expertise technique auprès des dirigeants bénévoles, le management sont au cœur de leurs missions de travail pour nous permettre de structurer au mieux notre offre associative au plus près des besoins de nos clubs et associations, de nos stagiaires et de la population, dans sa diversité, à tous les âges de la vie. Ils sont les garants d'un véritable service public du sport, que ce soit pour l'accompagnement du haut-niveau ou le développement des activités physiques et sportives pour le plus grand nombre. Par ailleurs, le détachement progressif des CTS auprès des fédérations risque d'accentuer encore les inégalités.



La lettre à l'élu

n°18-avril 2019

Malgré des compensations versées au départ par le Ministère, seules les fédérations qui en auront les moyens pourront assumer à terme le maintien en leur sein de ces postes. Déjà sous dotées en moyens humains et financiers (avec de nouvelles baisses annoncées concernant le CNDS 2019), la plupart de nos fédérations non olympiques disposeront demain de marges de manœuvre réduites pour se développer.

Enfin, à l'heure d'une nouvelle gouvernance du sport, dite partagée, et de la mise en place d'une Agence nationale du sport ces prochaines semaines, nous en appelons à une véritable co-construction des politiques publiques en matière de sport et à des décisions partagées concernant les moyens publics à allouer, et à répartir équitablement, au développement du sport, en particulier associatif.

Nous interpellons également le CNOSF pour intervenir en ce sens. A cinq ans des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le désengagement de l'Etat se poursuit et avec lui l'espoir de plus en plus faible d'un héritage, pourtant promis, en faveur de l'accès au sport pour le plus grand nombre.

25 fédérations non olympiques signataires, 11 fédérations non olympiques unisport : Fédération Française de Kick boxing, Muaythai et DA (FFKMDA), Fédération Française de Squash (FFSquash), Fédération Française de Savate, Boxe française et D.A. (FFSavate), Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO), Fédération Française de Vol Libre (FFVL), Fédération Française de Bowling et Sport de Quilles (FFBSQ), Fédération Française de Force (FFForce), Fédération Française de Spéléologie (FFSpéleo), Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard (FSSNW), Fédération Française de Ball-Trap (FFBT), Fédération Française de Vol à Voile (FFVP). 13 fédérations affinitaires et multisports : Fédération Française de l'Education Physique et de la gymnastique Volontaire (FFEPGV), Fédération Française des Clubs Omnisports (FFCO), Fédération Française du Sport en Entreprise (FFSE), Fédération Française du Sport Travailleuse (FFST), Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS), Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), Française de Sports pour Tous (FFSpT), Union Française des Œuvres Laïques et de l'Education Physique (UFOLEP), Fédération Nationale Sportive dans le Monde Rural (FNSMR), Fédération Sportive des ASPTT (FSASPTT), Fédération Sportive et Gymnique du travail (FSGT), Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), Union Nationale Sportive Léo Lagrange (UNSL). 1 fédération scolaire : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP).

▼ CNOSF

Agenda des réunions au CNOSF des membres du bureau fédéral :

- mercredi 24 avril 2019 : réunion des fédérations non olympiques
- mardi 30 avril : réunion des fédérations non olympiques en présence de la Ministre des Sports au sujet des CTS
- jeudi 16 mai 2019 : restitution du projet sur le mouvement sportif
- mardi 28 mai 2019 : Assemblée générale - présent à la réunion

▼ In Memoriam

Nous sommes au regret de vous faire part du décès de Monsieur Paul Dubois, président adjoint de la FFS lors de sa création de 1963 à 1966, puis en 1969-1970, puis membre d'honneur depuis 1992.

Paul est décédé le 25 avril, nos condoléances vont à sa famille et à ses proches.
<https://carnet.midilibre.fr/decès/paul-dubois/55156872>

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, agréée par les Ministères chargés des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement).

www.ffspeleo.fr



➤ **Agenda** : <https://ffspeleo.fr/agenda-national-47.html>

Congrès régional spéléologie Auvergne Rhône Alpes : 04 et 05 mai 2019 - Vassieux en Vercors (26). Infos et lien pour s'inscrire : [Congrès Vassieux 2019](#)

Rencontre FFS – AFB (Agence Française de Biodiversité) : 14 mai 2019 dans les locaux de l'AFB à Vincennes

Rassemblement CoJ Canyon : 29 mai (au soir) au 2 juin 2019, Camping «les Gorges du Chassezac», à Pied- de-Borne en Lozère (48).

Congrès national de la FFS : 07 au 10 juin 2019, La Ciotat (13)

Rassemblement international autour du gouffre Berger : 20 au 30 juillet 2019 (complet)



4th Summer School on Speleothem Science (S4) : 11 au 17 août 2019, Cluj-Napoca (Roumanie)

Rassemblement Causenard : 6 et 7 septembre 2019, à Camprieu (30)

Rassemblement spéléo lors des Journées Aliénor organisées par le CSR de Nouvelle-Aquitaine : 14 et 15 septembre 2019, à Fumel (47)

Speleo Dägen : 20 au 22 septembre 2019, Ferrières (Belgique)

13^{ème} EuroSpeleo Forum 2019 : 26 au 29 septembre 2019, à Sofia (Bulgarie)

5^{èmes} Assises nationales de l'environnement karstique : 8 au 11 novembre 2019, à Bourg-en-Bresse (01)

